

Date : 22/01/2020

INFORMATION DU CONSOMMATEUR RAPPEL DE PRODUIT

La Fromagerie des Cévennes procède aujourd'hui au retrait de la vente de MOISSAC DES CEVENNES suite à la mise en évidence de la présence de *Listeria monocytogenes*.

Il s'agit du lot portant les caractéristiques suivantes :

Nature du produit : MOISSAC DES CEVENNES

Marque : La fromagerie des Cévennes

Numéro d'agrément : FR 48 097 011

Présentation : à l'unité, en rouleaux, en barquettes ou nus

DLC : 15/02/2020 et 17/02/2020

Numéro de lot : 00520 et 00720

L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au lot décrit ci-dessus de ne pas les consommer et de les détruire, ou de se les faire rembourser.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

La Fromagerie des Cévennes se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro de téléphone : 04 66 45 72 35.

A afficher jusqu'au 05/02/2020